

Offre de stage : Accompagnement et étude d'un pâturage en milieu urbain

L'organisme qui vous accueille

Grand Projet des Villes Rive Droite

Résidence Beausite bâtiment B0 – rue Marcel Paul – 33150 CENON
05 56 40 24 24 – contact@surlarivedroite.fr - www.surlarivedroite.fr

Groupement d'intérêt public des Villes de Bassens, Lormont, Cenon, Floirac et de Bordeaux Métropole, ses missions portent sur l'amélioration du cadre de vie et le développement économique et social de la Rive Droite, notamment en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Doté d'une équipe pluridisciplinaire, le GPV anime la dynamique collective de territoire selon des principes de coopération et d'innovation publique. L'accélération de la transition écologique, économique et sociale sur la Rive Droite est au cœur du projet 2021-26. Pour mener à bien ses actions, le groupement bénéficie du soutien financier des partenaires institutionnels locaux. www.surlarivedroite.fr

Le contexte

Créé en 2003, le parc des Coteaux est un espace naturel métropolitain couvrant 240 hectares d'espaces publics, dont 114 hectares ont le statut d'espace naturel sensible (ENS).

Ce patrimoine paysager regroupe dix parcs publics situés sur la rive droite de la Garonne à Bordeaux Métropole,

En 2017, un plan de gestion intercommunal du parc a été réalisé. Cette étude a été menée dans le cadre d'un dispositif coopératif intercommunal nommé le parLAB – le laboratoire du parc des Coteaux. Ce dispositif est un espace de réflexion, de partage et d'échanges qui permet aux 4 communes d'agir ensemble sur le parc. Il rassemble un collectif d'élus, de responsables de service environnement et de jardiniers des villes, et est animé par le Grand Projet des Villes Rive Droite.

Dans le cadre du plan de gestion intercommunal, l'expérimentation d'un pâturage itinérant d'un troupeau d'une trentaine de têtes a été initiée en 2019. L'objectif majeur de ce projet est de mettre en place une gestion écologique des espaces de prairies présents dans le parc des Coteaux. D'une surface totale de 60 hectares, ces espaces de prairies portent un enjeu fort de préservation des espèces animales et végétales en adéquation avec les usages quotidiens des parcs. Des papillons tels que l'Azuré du serpolet (*Phengaris arion*) ou le Citron de Provence (*Gonopteryx cleopatra*) se développent dans ces prairies calcaires spécifiques des coteaux de la rive droite de la Garonne.

Après deux premières années d'expérimentation, ce projet de pâturage itinérant est pérennisé sur 2021. Fort du retour d'expériences de ces deux premières années, l'itinérance va être ajustée pour permettre de s'adapter au mieux à la dynamique de la végétation et de répondre à l'objectif de lien avec les habitants.

Vos missions

En lien avec Charlotte Solana, cheffe de projet parc des Coteaux et Suzanne Lefort, bergère du parc des Coteaux, le/la stagiaire sera chargé(e) de :

- Accompagner la bergère dans la conduite quotidienne du troupeau : aide à la pose des filets, à la surveillance du troupeau, à la transhumance d'un parc à un autre.
- Analyser le fonctionnement du projet de pâturage itinérant, en mesurer les atouts, et les faiblesses et proposer des pistes d'évolution et d'amélioration organisationnelles, spatiales et techniques pour le rendre plus opérationnel et répondre à la fois aux enjeux écologiques, sociaux et de bien-être et sécurité du troupeau.
- Mission annexe : mener une enquête auprès des usagers et des gestionnaires du parc des Coteaux afin d'analyser l'évolution de leurs représentations sociales en lien avec la présence du troupeau de brebis et de la bergère dans les parcs.

Compétences

Autonomie, esprit d'initiative, sens de l'observation, adaptation, qualités relationnelles, capacité d'écoute, capacité à travailler en équipe.

Une expérience en conduite de troupeau serait un plus.

Conditions de réalisation de la mission de stage

Durée : 4 à 6 mois à temps plein – à partir d'avril/mai 2020.

Maîtres de stage : Charlotte Solana, chargée de mission parc des Coteaux & Suzanne Lefort, bergère du parc des Coteaux.

Lieu du stage : le(a) stagiaire se déplacera entre les villes de Bassens, Lormont, Cenon et Floirac. Il pourra être accueilli(e) dans les locaux du GPV à Cenon de façon occasionnelle.

Rémunération : indemnité nette mensuelle selon minimum légal de gratification en vigueur en 2021. A titre informatif, en 2020, ce montant est de 3,90 par heure de stage.

Candidatures

CV et lettre de motivation à adresser à Charlotte Solana et Suzanne Lefort par email (charlotte.solana@surlarivedroite.fr et suzanne.lefort@surlarivedroite.fr) avant le **7 Février 2021**.